

# CONCOURS JAMAIS TROP TÔT

## C'EST QUOI "JAMAIS TROP TÔT?"

Jamais Trop Tôt offre une chance unique de participer à un projet original auquel les élèves sont amenés à découvrir divers métiers reliés aux arts de la scène. Ils vivent de manière authentique une expérience professionnelle de scène devant un public, et ce, dans un contexte de processus créatif et artistique. Ce concours est divisé en deux volets : écriture et interprétation. Dans le premier volet (écriture), les élèves sont invités en classe à composer collectivement une chanson en français. Dans le deuxième volet (interprète), suite à un concours des arts de la scène, un(e) jeune Fransaskois(e) se rendra à Granby pour se joindre à la production d'un grand spectacle présenté dans le cadre du Festival international de la chanson de Granby (FIGG)

### VOLET ÉCRITURE

Nous compilerons à partir du début de l'année scolaire 2019-2020 les inscriptions des écoles qui ont des classes qui aimeraient participer à l'écriture de textes de chansons. En lien avec la progression des apprentissages au secondaire, le projet favorise le développement de la compétence reliée à l'écriture de textes variés. Les étudiants découvrent l'univers de la poésie par la lecture, l'analyse et l'écriture de textes de chansons francophones issues de Jamais trop tôt.

Voici de plus amples détails sur le déroulement du concours d'écriture :

- Les élèves de 14 à 17 ans sont invités à rédiger un texte de chanson de façon collective ou individuelle.
- Les classes de français reçoivent un artiste-formateur pour la tenue d'un atelier sur l'écriture de paroles de chanson.
- Par la suite, un comité de sélection est mis en place. Un jury procède ensuite à la sélection des 24 meilleurs textes parmi le lot reçu à travers le Canada. Ceux-ci seront mis en musique par des artistes.

### VOLET INTERPÈTE

Les jeunes manifestant un intérêt pour le chant sont invités à faire parvenir au Conseil culturel fransaskois une capsule vidéo Jamais trop tôt et pour courir la chance d'être envoyé au Festival international de la chanson de Granby à l'été 2019 !

Comment y participer ?

1. Créer un clip vidéo en français (présentation rapide, mention de l'âge et de l'école fréquentée par l'adolescent en Saskatchewan).
2. Chanter une chanson francophone de leur choix.
3. Soumettre leur clip vidéo avant le 15 février 2020 au Conseil culturel fransaskois.

Pour être admissible, l'adolescent(e) doit avoir entre 14 et 17 ans, doit aimer chanter et doit soumettre sa capsule vidéo au Conseil culturel fransaskois avant le 15 février 2020.

Les détails des concours, tel que l'artiste qui offrira des ateliers de composition de chanson et le processus de sélection de l'interprète, suivront dès le début de l'année scolaire 2019-2020. Il est important pour les écoles de contacter le Conseil culturel fransaskois rapidement pour l'inscription à l'atelier d'écriture de chanson et de partager le concours d'interprète auprès des élèves.

